

ADA, PARTENAIRE DE CHOIX POUR VOS PROJETS EN MICROFINANCE

NOTRE RÔLE, NOTRE MISSION

ADA est un partenaire de choix pour l'appui au développement autonome des populations exclues des services financiers traditionnels. Depuis plus de 15 ans, ADA a pour mission d'initier et de développer de nouveaux produits de finance responsable adaptés aux individus des pays en développement. ADA accompagne les organismes intermédiaires desservant les clients - les institutions de microfinance (IMF) - dans leur processus de développement. Les programmes gérés par ADA touchent 400 IMF à travers le monde, soit 10 millions d'individus.

A l'origine, la microfinance consistait à donner à des personnes économiquement vulnérables le coup de pouce indispensable pour développer une activité génératrice de revenus, ceci en préservant la dignité et l'autonomie. Aujourd'hui, la microfinance porte la vision d'un monde où tous les ménages à bas revenus disposeraient d'un accès permanent à des services financiers de qualité, adaptés à leur situation.

NOTRE MANDAT AVEC LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

ADA a signé un mandat de cinq ans (2007-2011) avec la Coopération luxembourgeoise, en vue de la réalisation d'un important programme d'actions en microfinance. Le programme, doté d'une enveloppe globale de 18 millions d'euros, s'articule autour de trois axes : le renforcement des capacités des IMF, l'innovation en matière de finance inclusive et la gestion des connaissances en microfinance.

« Le partenariat avec ADA se distingue par sa vocation à prendre à bras le corps les problèmes des IMF en amont et en aval. Dès lors, il n'est pas étonnant qu' ADA soit co-fondatrice d'autres organisations luxembourgeoises gravitant autour de la microfinance, telle la Table Ronde de la microfinance, Luxflag, ou encore, le Luxembourg Microfinance and Development Fund. ADA a été et reste fidèlement à nos côtés, avec ses idées, ses contacts et ses conseils. »

Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Coopération au Développement
(Luxembourg, 2010)

HISTORIQUE : UNE ONG PIONNIÈRE

Créée en 1994, ADA compte parmi les ONG pionnières de la microfinance au Luxembourg. Les fondateurs d'ADA étaient des privés qui souhaitaient mettre leur expertise financière au service de la lutte contre la pauvreté. Soucieux de respecter l'autonomie des populations, ils privilégiaient l'appui aux institutions de microfinance dans les pays en développement plutôt que l'assistance. Cette conception donna son nom à l'association, Appui au développement autonome.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON ALTESSE ROYALE LA GRANDE-DUCHESSE

ADA bénéficie depuis 2007 du Haut Patronage de S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa de Luxembourg. La Grande-Duchesse s'engage activement dans la lutte contre la pauvreté extrême, notamment par la promotion d'initiatives dans les domaines du *social business* et de la microfinance.

« La charité et l'assistance demeureront indispensables aussi loin que se porte notre regard, mais l'outil du microcrédit apporte quelque chose de neuf en permettant aux plus démunis de retrouver leur dignité et d'apporter par eux-mêmes la solution à leur condition. Ils redeviennent pleinement acteurs de leur vie. »

S.A.R. la Grande-Duchesse Maria Teresa
(Nairobi, 2009)

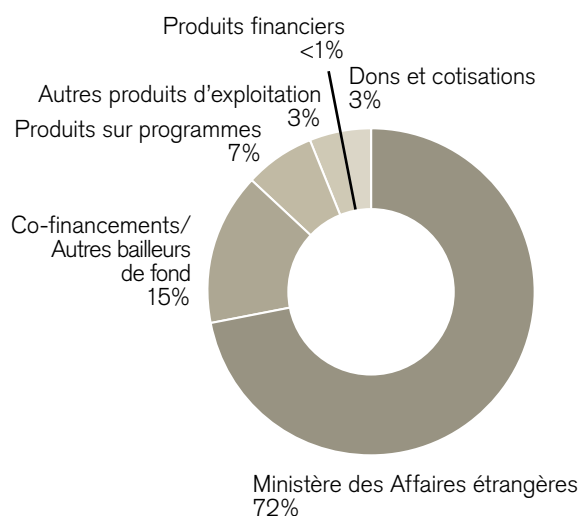
ORGANIGRAMME

Présidente d'honneur	Mia Adams
Conseil d'administration	Robert Wagener (président), Philippe Onimus (vice-président), Dieter Hartwich (vice-président), Max Meyer (vice-président), Mark Cunningham (secrétaire), Luc Vandeweerd (trésorier), Axel de Ville, Karin Faber, Elmar Follmann, Henri Marx, Jacques Prost, Bram Schim van der Loeff.
Conseillers	Corinne Molitor, Bruno Obegi, Patrick Losch, Michel Maquil, Rémy Jacob
Comité exécutif	Axel de Ville (directeur exécutif), Luc Vandeweerd (directeur stratégique), Karin Faber (directrice des programmes), Isabel Soares (directrice financière)
Chargés de programme	David Quien (Recherche et Développement), Magali Paulus (Renforcement des capacités), Marion Bur (Information et sensibilisation), Véronique Faber (Réseaux et partenariats)

RÉSULTATS FINANCIERS 2009

Budget annuel : 4,6 millions d'euros

Nature des ressources



	2009	2008
PRODUITS		
Subventions et co-financements	4 096 178	3 694 845
Produits sur programmes*	325 761	221 753
Autres produits d'exploitation	58 661	32 076
Produits financiers	4 436	9 871
Dons et cotisations	140 963	55 711
	4 625 999	4 014 256
CHARGES		
Dépenses directes sur programmes	3 031 791	2 342 558
Frais de personnel sur programmes	691 821	573 231
Frais de personnel administratif	216 118	109 187
Autres charges externes	236 285	195 638
Dotations aux amortissements et provisions	133 377	89 612
Engagements à réaliser sur subventions/co-financements	163 128	578 248
Excédent de l'exercice	153 478	125 782
	4 625 999	4 014 256

* Intérêts sur investissements, honoraires de consultance, etc.

COMMENT SOUTENIR ADA ?

ADA étant une ONG agréée par le ministère des Affaires étrangères, les dons versés sont fiscalement déductibles. A cette fin, ADA délivre à ses donateurs une attestation accréditant la réception du don. Pour effectuer un don en ligne, rendez vous sur le site Internet de l'association : www.microfinance.lu

Le plan d'action, les comptes annuels et la charte de gouvernance d'ADA sont disponibles sur notre site Internet : www.microfinance.lu

Pour toute information, envoyer un courriel à : adainfo@microfinance.lu